

Conseil d'Administration N° 6
Séance du 17 juin 2024

➤ **Membres à titre délibératif :**

M.Bordage Mme Robinet Mme Leconte Mme Lefoul-Thomas

Représentants des parents d'élèves

Mme Benoit M.Le Danff M. Moreau M.Piron

Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :

Mme Brichet M. Muhammad Mme Charraud M. Sauloup

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :

M.Berthelot Mme Chatelain Mme Garnier M. Jouin M. Lannezval
 M. Lebeugle Mme Tiercelin

Représentant des personnels ATSS :

Mme Menant Mme Wasse

Représentants des élèves :

Nathan Fleurie Maya Lambert Juliette Benoit

➤ **Membres à titre consultatif :**

Mme Avignon (agent comptable)

Le quorum (16 membres présents dont 16 votants) étant atteint, M. Bordage ouvre la séance à 18h05

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Tiercelin pour la partie administrative, M. Berthelot pour la partie pédagogique et M. Piron pour la partie financière.

1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 11 avril 2024.

Délibération n°67

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2 – Organisation du service de permanence durant les congés scolaires

Une réduction du service de permanence administrative a été demandée à la DSDEN pour la période du 15 au 19 juillet et du 19 au 23 août. Si la demande est acceptée, le collège sera fermé au public du 12 juillet au soir au 26 août au matin.

3 – Autorisation donnée au chef d'établissement pour le recrutement de personnels

M.Bordage demande aux membres du CA comme cela se fait annuellement l'autorisation pour recruter du personnel, notamment les assistants d'éducation ou tout autre personnel en contrat de droit public nécessaire au bon fonctionnement du collège.

Délibération n° 68**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0**

M.Bordage demande aux membres du CA comme cela se fait annuellement l'autorisation pour recruter du personnel, en contrat de droit privé nécessaire au bon fonctionnement du collège.

Délibération n° 69**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0****4 – Structure pédagogique et répartition des moyens**

Nombre de classes	Niveaux	effectifs	Effectif moyen/classe
6	6ème	158 (dont 3 ULIS)	25.8 (hors ULIS)
7	5ème	174 (dont 9 ULIS)	23.6 (hors ULIS)
6	4ème	176 (dont 8 ULIS)	28 (hors ULIS)
5	3ème	129 (dont 4 ULIS)	25 (hors ULIS)

En 6ème à la rentrée scolaire, 8 groupes hétérogènes seront constitués pour l'année en Français et en Mathématiques et 1 groupe en bilangue allemand.

Pour la classe de 5ème, la création d'une septième classe n'entraînera pas la création de groupe en Français et en Mathématiques, les effectifs restant plus réduits. Les classes de 5ème se diviseront en 2 groupes pour le latin, 6 groupes en espagnol, 1 groupe pour l'allemand et 1 groupe pour l'allemand bilangue.

En 4ème, nous aurons 7 groupes de sciences, 2 groupes de latin, 5 groupes en espagnol, 1 groupe en allemand et 2 groupes en allemand bilangue.

Enfin les classes de 3ème seront réparties en 1 groupe de latin, 5 groupes d'espagnol, 1 groupe d'allemand et 1 groupe d'allemand bilangue.

La structure pédagogique est soumise au vote des membres du CA.

Délibération n° 66**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0****5 – Bilan des remplacements courte durée**

Le nombre d'heures d'absences pour l'année 2023 2024 est de 1907h, contre 1956 lors de l'année scolaire 2022 2023. 65 % de ces absences sont pour motifs professionnels (dont 34 % pour motif administratif et 31 % pour accompagnement) et 35 % sont pour des motifs personnels.

Le dispositif mis en place pour pallier ces absences déjà mis en place les années précédentes, a permis de répondre à 9,6 % des absences cette année (contre 12,7 % l'an dernier)

6 – Bilan voyage à Berlin

Mme La gestionnaire présente le bilan du séjour à Berlin proposé aux élèves de 3ème du 12 au 17 mai 2024, pour 19 élèves et 3 accompagnateurs.

Chaque famille a réglé 420 €. Ce séjour étant finalement moins onéreux que prévu (un trop perçu de 760€ apparaît), les familles bénéficieront d'un remboursement de 40€. Ce remboursement est soumis au vote.

Délibération n°65**Pour : 16****Contre : 0****0****Abstention : 0****0****7 - Bilan séjour APPN**

Mme La gestionnaire présente le bilan du séjour APPN proposé aux élèves de 5^{ème} et qui s'est déroulé du 9 au 14 juin 2024, pour 161 élèves et 14 accompagnateurs.

Chaque famille a réglé 397 euros. Il n'y a pas de modification de la participation des familles par rapport au budget prévisionnel.

8 – Dons divers

- Dons du FSE au collège pour le séjour à Berlin : 285€. M. Bordage soumet au vote ce don du FSE.

Délibération n°64

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Dons du FSE au collège pour le séjour APPN : 2415€. M. Bordage soumet au vote ce don du FSE.

Délibération n°63

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Don de l'APE au collège pour l'achat d'un nouveau babyfoot: 1999€. M. Bordage soumet au vote ce don de l'APE.

Délibération n°62

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Don du collège à l'AS du collège pour le championnat de France de Basket : 300€. M. Bordage soumet au vote ce don du collège.

Délibération n°61

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9 – Demande subvention exceptionnelle- championnat de France d'échecs

Dans le cadre du championnat de France scolaire d'échecs qui s'est tenu du 14 au 16 juin à Montmorot, l'équipe d'encadrement demande une subvention exceptionnelle au collège de 190€ pour financer les frais d'inscription de 2 responsables accompagnateurs de l'équipe représentant le collège. Cette compétition et son organisation était hors temps scolaire, mais avec une équipe constituée de 9 élèves du collège et qui a porté les couleurs du collège du Val d'Oudon. Mr Bordage soumet au vote cette subvention.

Délibération n°60

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 3

10 – Budget prévisionnel séjour en Grande-Bretagne

Mme Leconte présente un budget prévisionnel pour un séjour en Grande-Bretagne proposé aux élèves de 3^{ème} du 13 au 18 octobre 2024 sur la base de 48 élèves et 5 accompagnateurs. La participation des familles est fixée à 450€ par élève.

Délibération n°59

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

11 – Budget prévisionnel séjour en Espagne

Mme Leconte présente un budget prévisionnel pour un séjour à Barcelone proposé aux élèves de 3^{ème} du 13 au 18 octobre 2024 sur la base de 48 élèves et 5 accompagnateurs. La participation des familles est fixée à 450€ par élève.

Délibération n°58**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0****12 – Budget prévisionnel séjour en Italie**

Mme Leconte présente un budget prévisionnel pour un séjour en Italie (date non encore fixée) proposé aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} latinistes sur la base de 63 élèves et 5 accompagnateurs. La participation des familles est fixée à 450€ par élève.

Délibération n°57**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0****13 – Décisions budgétaires modificatives 2024 pour vote**

Mme Leconte informe de décisions budgétaires modificatives (DBM) pour l'année 2024 concernant : le prélèvement de 10296.59 € sur le service général des parts accompagnateurs pour les séjours déjà réalisés :

Londres 1591.12€

Barcelone : 1777.47€

Berlin : 1185 €

APPN : 5743€

Un prélèvement de 5000€ sur le service restauration pour le réassort de vaisselle, matériel et réaménagement de la lingerie.

Soit un prélèvement total de 15 296.59€

Délibération n°56**Pour : 16****Contre : 0****Abstention : 0****14 - Décisions budgétaires modificatives 2024 pour information**

Mme Leconte informe d'une décision budgétaire modificative (DBM) pour l'année 2024 suite à l'attribution d'une subvention FCSH de 3457€ pour financer l'achat d'un transpalette électrique, représentant 85% du montant total.

15 – Questions diverses

- Le collège a obtenu le Label Euroscol : ce label est attribué pour 3 ans aux établissements valorisant l'Europe et les langues.
- Point travaux : les travaux en cuisine débutent le mercredi 3 juillet pour la réfection de la plonge.

M. Bordage déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 19h10.

Les secrétaires

Mme Tiercelin

M. Berthelot

M. Piron



Le président

Y. Bordage

